

Programme des apprentis entraîneurs NextGen d'Olympiques spéciaux Canada



Introduction

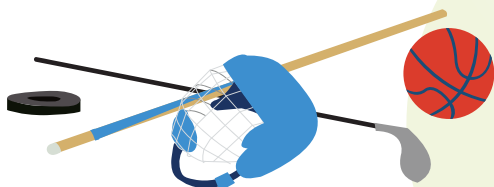
Olympiques spéciaux Canada et ses sections provinciales et territoriales croient fermement en un modèle de formation des entraîneurs qui permette aux entraîneurs d'Olympiques spéciaux de tous les niveaux de compétition de perfectionner leurs compétences et de s'épanouir. De nombreux programmes offerts au sein de la communauté sportive ont démontré que les programmes d'apprentissage sont essentiels au développement, au recrutement et au maintien en poste des entraîneurs, en particulier des entraîneurs issus de groupes sous-représentés. Dans le cadre du Programme des apprentis entraîneurs NextGen, Olympiques spéciaux Canada attribuera aux sections jusqu'à deux places supplémentaires dans les quotas d'entraîneurs pour permettre à des apprentis entraîneurs NextGen sélectionnés de participer à des Jeux provinciaux, territoriaux et nationaux afin de perfectionner leurs compétences en entraînement.

Objectifs

- Renforcer les capacités d'entraînement des entraîneurs d'Olympiques spéciaux dans toutes les disciplines sportives.
- Fournir aux apprentis entraîneurs des occasions de perfectionnement professionnel en vue de les préparer à assumer des fonctions d'entraîneur à un niveau supérieur et à obtenir un niveau de certification supérieur.
- Exposer les apprentis entraîneurs à des compétitions multisports et leur permettre d'acquérir de l'expérience dans un tel environnement de Jeux.

Rôle des apprentis entraîneurs

Les apprentis entraîneurs NextGen participent aux Jeux nationaux pour acquérir une expérience multisports, pour observer des entraîneurs de la communauté d'Olympiques spéciaux et pour apprendre auprès de ceux-ci. Ils font partie intégrante de l'équipe avec laquelle ils participent aux Jeux et jouent un rôle concret au sein de celle-ci. Les apprentis entraîneurs ne peuvent pas exercer une fonction officielle d'entraîneur ou d'entraîneuse et ne doivent pas être pris en compte dans le rapport entraîneur-athlètes. Ils obtiendront une accréditation pour les Jeux qui leur donnera les mêmes droits d'accès que ceux des autres entraîneurs.



Critères d'admissibilité

Les candidats au Programme des apprentis entraîneurs NextGen doivent satisfaire aux critères d'admissibilité suivants :

- Compétition – Introduction d'Olympiques spéciaux du PNCE – Formé(e)
- Prise de décisions éthiques – Évalué(e)
- Sécurité dans le sport de l'ACE – Formé(e)
- Inscription auprès de la section provinciale ou territoriale appropriée
- N'avoir jamais assisté à des Jeux nationaux d'Olympiques spéciaux en tant qu'entraîneur ou entraîneuse
- Ne pas avoir été sélectionné(e) pour faire partie du personnel entraîneur à des Jeux nationaux
- Les candidats doivent s'identifier à l'un des groupes suivants :
 - Entraîneuses féminines
 - Entraîneurs et entraîneuses autochtones
 - Jeunes entraîneurs et entraîneuses (30 ans ou moins)
 - Entraîneurs-athlètes et entraîneuses-athlètes d'Olympiques spéciaux
 - Entraîneurs et entraîneuses dans un sport en déclin (comme déterminé par la section)

Toute exception concernant les critères d'admissibilité doit être examinée et approuvée par Olympiques spéciaux Canada et le Conseil canadien des sports.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Programme des apprentis entraîneurs NextGen, veuillez communiquer avec votre section.